

**SEANCE DU 29 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six le 29 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Labenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Labenne, sous la présidence de Madame CHESSOUX Stéphanie, Maire.

Présents : tous les membres

Absent(s) excusé(s) : /



Après avoir procédé à l'appel des membres, Madame la Maire désigne Muriel Sallaberry en qualité de secrétaire de séance et soumet à l'approbation le dernier procès-verbal qui est adopté à l'unanimité. Madame la Maire évoque ensuite les décisions prises par elle dans le cadre des délégations que le Conseil lui a transférées :

- ❖ **Marché de travaux pour l'amélioration du Complexe sportif :**
Avenants 1, 2 et 3 au lot 4 Sud Atlantique Etanchéité (+600,04 € HT ; + 1 000 € H.T. ; + 2 155 € H.T.) ce qui porte le nouveau montant du marché à 17 096,14 € H.T.
Avenant n°1 au lot 3 Charpente Dupouy – Mon Charpentier, + 1 176,40 € H.T. pour un nouveau montant de marché de 14 333 € H.T.
- ❖ Attribution du marché de maîtrise d'œuvre à M. Bertrand Massie pour un montant prévisionnel de 7,50%, soit 112 500 € H.T.
- ❖ Avenant 1 pour le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'amélioration du Complexe Sportif, Atelier Arcad, + 10 285,63 € H.T. qui amène à un nouveau montant de marché de 34 003,87 € H.T.
- ❖ **Reconstruction d'un bâtiment communal en médiathèque :**
Avenant n°1 au lot 1 désamiantage GTM Bâtiment Aquitaine, + 5 528 € H.T. qui porte le marché à 236 528 € H.T.
Avenant n°1 au lot 2 Mon Charpentier Dupouy + 10 125€ HT pour un nouveau montant de 130 236,25 € H.T.
Avenant n°1 au lot 4 Cloisons, FMS, + 10 125 € H.T. (130 236,25 € H.T.)
Avenant n°1 au lot 6 Menuiserie Etcheparre – 667,79 € HT (87 751,21 € H.T.)
Avenant n°2 au lot 1 désamiantage GTM + 5 354,24 € H.T. (241 882,27 € H.T.)
- ❖ **Rénovation de la piscine au Camping Municipal :**
Avenant n°1 lot 2 Unelo (G.O.) + 4 844 € H.T. (91 147,12 € H.T.)
Avenant n°1 lot 3 Idverde + 7 147,50 € H.T. (17 547,50 € H.T.)
- ❖ Attribution du marché Acheminement et fourniture d'électricité et de gaz naturel par le marché à groupement de commandes à :

- ❖ Lot 1 : Fourniture d'électricité aux bâtiments, puissance inférieure ou égale à 36 kVA à Total Energies
- ❖ Lot 2 : Fourniture d'électricité de l'éclairage public et points de livraison, puissance inférieure ou égale à 36 kVA à Octopus Energy
- ❖ Lot 4 : Electricité aux autres points de livraison à Engie
- ❖ Lot 7 : Livraison du gaz à Gaz de Bordeaux.



Puis Olivier Colomes, Premier Adjoint, en charge des finances présente les budgets annexes de la Commune.

Adopté à l'unanimité.

2026-04-29-01/37 B.P. BALLE DE MATCH 2026

Le budget du lotissement Balle de Match reprend le déficit 2025 (50 726,67€) et prévoit les travaux de viabilisation.

Adopté à l'unanimité.

2026-04-29-02/38 B.P. DOMAINE DE LA FOUGERE 2026

Le budget reprend le déficit antérieur (61 106,80) et prévoit les travaux de viabilisation qui devraient débiter cette année.

En investissement, le déficit (647 839,86) correspond au prix d'acquisition de terrain.

Adopté à l'unanimité.

2026-04-29-03/39 B.P. DOMINETTE 2026

Le permis d'aménager devrait être obtenu cette année pour des travaux de viabilisation immédiats et une vente de 3 lots en fin d'année.

Adopté à l'unanimité.

2026-04-29-04/40 B.P. LOU PESQUIT 2026

Ce lotissement de 5 lots a obtenu un permis d'aménager purgé de tout recours et devrait être réalisé dès que la cession de l'UTD sera effectuée.

Adopté à l'unanimité.

2026-04-29-05/41 B.P. CAMPING MUNICIPAL 2026

Xavier Delpuech, conseiller délégué en charge du camping, présente le projet de budget 2026 avec une variation des recettes espérées grâce à l'augmentation des tarifs.

En investissement, il s'agira d'une année de transition.

Le volume des dépenses et des recettes en exploitation est de 1 142 060 euros et en investissement de 448 740,29 €.

Adopté à l'unanimité.

2026-04-29-06/42 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les taux de fiscalité à l'identique sans augmentation.

2026-04-29-07/43 B.P. COMMUNE 2026

Monsieur Colomes présente les grandes lignes du budget qui s'équilibre avec un volume d'inscriptions en exploitation de 10 301 062,94€, et en investissement de 9 381 543,62.

La masse salariale représente une masse budgétaire de 5 444 730 euros.

En investissement, l'année 2026 verra la réalisation de nombreux projets décidés lors du précédent mandat :

- L'Espace Jeunes au stade
- La salle de Sports Doux au stade près de l'école Océane
- La transformation de l'ancien restaurant scolaire en médiathèque
- La réalisation du gymnase pour le collège et la couverture de terrains de tennis.

Le Conseil à l'**unanimité** approuve le BP 2026 ainsi que ses annexes, dont le tableau des effectifs.

2026-04-29-08/44 REVISION DE L'AP/CP PLAINE DES SPORTS

Cette autorisation de programme a été décidée par la précédente mandature pour financer la réalisation du gymnase et des tennis couverts sur plusieurs exercices.

Sa réalisation débutée en Mars 2026 nécessite une révision de la programmation budgétaire.

Adopté à l'unanimité.

2026-04-29-09/45 EMPRUNT 2026

Les membres du conseil municipal adoptent le principe d'un emprunt de 4 millions d'euros à taux variable euribor 3 mois + marge sur 20 ans et un prêt relais d'un million d'euros au taux du livret A + 1,25.

Adopté à l'unanimité.

2026-04-29-10/46 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Colomes présente les choix opérés par la Commission de Fiannces qui, dans l'ensemble, a reconduit les sommes attribuées en 2025.

- A destination de l'enseignement (sorties scolaires, coopérative) : 30 820 euros.
- A destination du sport : 75 710 euros.
- A destination des activités culturelles : 35 500 €.
- Pour le social et l'insertion : 9 808 €

Pour un total de 148 438 euros.

Le Conseil verse aussi une subvention d'équilibre au CCAS de 50 000 €, et pour achever l'opération de la construction de la Résidence Autonomie, une subvention d'équipement de 250 000 €.

Adopté à l'unanimité.

2026-04-29-11/47 CESSION GRATUITE RUE DE SEMPOUY – CONSORTS HORLAVILLE

La Conseil approuve à l'**unanimité** l'acquisition gracieuse d'une partie de parcelle (83 m²) appartenant aux consorts Horlaville qui a permis l'élargissement de la rue de Sempouy.

Séance levée à 19h45.

A Labenne, le 30 Avril 2026

La secrétaire de séance,

Muriel SALLABERRY



La Maire,

Stéphanie CHESSOUX